GÈRARD ZUCHETTO and KATIA CARÉ : singers
GUY ROBERT : Arab lute, mediaeval harp and lute, portable organ
JEAN-PIERRE DUBUQUOY : rebec and bowed fiddle
PATRICE BRIENT : psaltery

Avec l'aimable autorisation des Disques VDE GALLO pour la participation de Gérard Zuchetto et de Patrice Brient.

© ARION PARIS 1993 - Tous droits réservés pour tous pays (Reproduction interdite).
© ARION PARIS 1993 - All rights reserved for all the world (Copyright reserved).

Manuscrit du Roi

« A l'Entrada del tans florit… »

Trouvères et troubadours

Gérard Zuchetto
& Katia Caré
chant

Ensemble Perceval
Direction :
Guy Robert

Cet enregistrement offre quelques pages de l'un des ouvrages les plus importants et les plus anciens du répertoire courtois (trouvères et troubadours) : le manuscrit français 844 de la Bibliothèque Nationale de Paris, appelé le *Manuscrit du Roi.*

L'utilisation d'une source unique plutôt que d'éditions compilées à partir de nombreuses leçons de dates très différentes, permet de restituer un état de textes et de musiques ayant existé ensemble a un moment donné. Elle permet aussi, dans le cas précis de ce chansonnier, de donner un exemple des relations linguistiques entre la lyrique d'oc et la lyrique d'oïl : "le Franco-Occitan" énoncé par le sous-titre de ce disque "A l'entrada del tans florit -".

LE MANUSCRIT ET SON ORIGINE

Rédigé vers 1250, il contient plus de 600 chansons composées dans la deuxième moitié du XIIème siècle et la première moitié du XIIIème. Les portées ont été tracées pour chaque poème, mais certaines sont restées vides, des additions y ont été faites jusqu'à la fin du siècle.

Plusieurs études attribuent ce chansonnier à Charles d'Anjou (1226-1285). Certains des arguments proposés sont très plausibles : ce manuscrit est le seul a contenir des chansons du prince, ainsi que des pièces dédiées à lui-même et à son épouse Béatrice de Provence par des troubadours tardifs comme Guiraud d'Espanha - " Reys Karles, Na Beatrix".

Frére de Saint-Louis, comte d'Anjou et de Provence, roi de Naples et de Sicile, Charles a été un grand protecteur des poètes courtois. Ses propres créations sont assez maladroites mais en tant que mécène, il aura le grand mérite de se préoccuper du lien entre les cultures du Nord et du Sud. Trois manuscrits provençaux lui attribuent une "canso" où il dit : "No voill aver Los Mans ni Tors, ni esser coms d'Angeu clamatz" (Je ne veux plus avoir ni Le Mans ni Tours, ni être appelé comte d'Anjou).

L'état actuel du recueil est lamentable : relié dans le désordre, massicoté sans souci des enluminures, miniatures découpées; ce saccage a atteint une partie des textes et de la musique qui sont par endroits détruits. Il reste malgré tout l'un des principaux témoignages de cet art féodal.

Repertorié avec quelques autres parmi les premières rédactions parvenues jusqu'à nous, il est écrit au moment où la réthorique courtoise est à son apogée. C'est le seul manuscrit du nord à consacrer une part conséquente à la poésie de langue d'oc : 70 pièces avec les additions, c'est aussi la plus ancienne source troubadouresque de quelque importance : les recueils provençaux n'apparaissent qu'à la toute fin du XIIIème siècle. Son contenu est essentiellement consacré à des œuvres de caractère aristocratisant – les "grands chants" selon les termes d'un autre manuscrit – classées par rubriques : trouvères, troubadours, motets, lais, et en fonction du rang social des poètes. Dans son premier état, la notation musicale est non-mesurée, les additions utilisent une écriture qui va de la simple longue-brève à la notation franconienne.

LE "FRANCO-OCCITAN"

Cette expérience, anonyme, d'adaptation française de la langue d'oc, ce "jargon" selon certains romanistes n'est utilisé que par les 61 chansons occitanes de la première redaction. il est aussi celui des quelques "cansos" contenues dans un autre manuscrit du milieu du siècle : Paris B.N. fr 20050 "le manuscrit de Saint-Germain". Son principe, qui reste à analyser d'une manière approfondie, est d'utiliser un certain nombre de mots français tout en conservant les éléments les plus compréhensibles de la langue originale, afin peut-être d'en garder la saveur. La construction poétique est en général bien respectée.

De tous temps la littérature a utilisé des procédés analogues pour évoquer certains aspects étrangers, régionaux, populaires, archaïques... Pourtant ce" franco-occitan" a sucité des réactions passionnelles, au point que certains, jugeant cette "langue" non présentable, ont préféré établir un "Textus receptus" convenable en donnant des versions "réoccitanisées" des oeuvres contenues uniquement dans ces manuscrits.

N'étant pas dans notre propos de prendre parti, nous avons utilisé toutes les solutions possibles pour cet enregistrement : le texte original pour l'unicum "A l'entrada del tans florit" ainsi que pour "Lan que li jor", le texte occitan d'un autre manuscrit pour "Lo clar temps" et une version "rétablie" pour l'unicum "Pos vesem".

A selection from one of the oldest and most important works in the courtly repertoire (trouveres and troubadours) : the French manuscript 844 from the Bibliotheque Nationale de Paris, known as the *Manuscrit du Roi*, is presented on this recording.

By using a single source, rather than editions compiled from several readings of different dates, it has been possible to achieve a restitution of texts and music which existed together at one particular time. We were also able, in the case of this song book, to provide an example of the linguistic connections between the lyric traditions of the langue d'oc and the langue d'oil, the "Franco-Occitan" which is expressed in the sub-title of this disc, "A l'entrada del tans florit".

THE MANUSCRIPT AND ITS ORIGINS

Written in about l250, the manuscript contains more than 600 chansons composed during the second half of the XIIth century and the first half of the XIIIth century. Staves were provided for each poem, but some have not been filled; additions were made until the end of the century.

Several studies have attributed this song book to Charles d'Anjou (l226-l285). Some of the arguments offered to support this view are very plausible : only this manuscript contains the chansons written by the prince, as well as pieces dedicated to him and to his wife Beatrice of Provence by the later troubadours such as Guiraud d'Espanha - "Reys Karles, Na Beatrix".

"Brother of Saint Louis, count of Anjou and of Provence, king of Naples and of Sicily, Charles was a protector of the courtly poets. His own works were somewhat clumsy, but as a patron, he had the significant merit of concerning himself with the tinks between the cultures of the North and the South. Three different Provencal manuscripts attribute a "canso" to him in which he says : "I no longer wish to have either Le Mans or Tours, nor to be called the count of Anjou".

The manuscript is in very bad condition : the pages have been bound in the wrong order, miniatures have been cut out and removed, pages trimmed with no regard for the illuminations ; this deterioration concerns some of the texts and music which have been destroyed in places. It is however one of the principal examples of this feudal art.

Classed with one or two other works as the oldest writings of this sort still in existence, it was written when courtly rhetoric was at its zenith. It is the only northern manuscript to devote such a considerable place to langue d'oc poetry : 70 pieces including the additions. It is also the oldest sizeable source of the troubadour tradition : the Provencal anthologies did not appear until the very end of the XIIIth century. It is essentially devoted to works of an aristocratic nature : the "grands chants" according to the terms of another manuscript; they are classified as belonging to various groups : trouveres, troubadours, motets, lays and according to the social rank of the poet. In its original state the music has no rhythmical notation, the additions use writing which goes from the simple longa-brevis to Franconian notation.

"FRANCO-OCCITAN"

This anonymous experiment in formulating a French adaptation of langue d'oc, a "jargon" according to some Romanists, was only used for 6l Occitan chansons in the first manuscript. It was also used for a few "cansos" in another manuscript dating from the middle of the century : Paris B.N. f. fr 20050 the "Saint Germain manuscript". Its principle, which still has to be analysed in detail, is to use a certain number of French words while retaining the most comprehensible elements of the original version, in order to preserve its character. In general the poetic construction has been respected.

In any given period similar procedures have been used in literature to evoke certain foreign, regional, popular or archaic aspects... However the use of the Franco-occitan form has provoked such strong reactions, that some scholars, considering this "language" to be unpresentable, have preferred to establish a adequate "Textus receptus" using "re-occitanized" versions of works only recorded in these manuscripts.

Wishing to remain impartial in the matter, we have made use of all the different possibilities for this recording : the original text for the unicum "A l'entrada del tans florit" and for "Lan que li jor", the Occitan text from another manuscript for "Lo clar temps" and a "re-established" version for the unicum "Pos vesem".

1 LO CLAR TEMPS VEI BRUNEZIR (canso) Raimon Jordan " Vescoms de Saint-Antonin"

Troubadour aujourd'hui peu connu, Raimon Jordan a joui à son époque d'une grande renommée. Il semble avoir eu le droit de porter le titre de seigneur de St-Antonin sans avoir eu la possession du vicomté. Son activité de poète se situe dans les dernières années du XIIème siècle. Ses deux biographies ("Vida" : récit biographique plus ou moins fantaisiste précédant les chansons dans certains manuscrits) nous donnent l'identité de sa "domna": l'épouse du Seigneur de Pena, localité voisine de St-Antonin.
On peut lui attribuer avec certitude 13 chansons, il y fait montre d'une inspiration assez conventionnelle et entièrement liée à l'amour; dans une de ses "cansos", il fustige la mysoginie de certains poètes : parlant de Marcabru il dit : *"il n'en a pas grand honneur celui qui dit du mal de ce qui donne naissance aux enfants"*
Il existe plusieurs "contrefacta" par des trouvères, dont Thibaut de Champagne et Guillaume le Vinier, de la chanson donnée ici. La musique est un unicum du manuscrit.

LO CLAR TEMPS VEI BRUNEZIR (canso) Raimon Jordan "Vescoms de Saint-Antonin"

Although he is little known nowadays, the troubadour Raimon Jordan was famous in his time. It seems that he was given the title of lord of St Antonin without having possession of the viscounty. His poetic works date from the final years of the XIIth century. Two biographies ("Vida" : a somewhat whimsical account included before the songs in some manuscripts) give the identity of his "domna", the spouse of the Seigneur de Pena, an area neighbouring St Antonin. Thirteen chansons can be attributed to him with certainty, in which his inspiration is conventional and always concerns love; in one of his "cansos" he criticizes the mysogyny of certain poets. Concerning Marcabru he says : "there is no great honour in speaking ill of that which gives birth to children".
This chanson inspired several "contrefacta" by various trouveres, including Thibaut de Champagne and Guillaume le Vinier. The music is a unicum of the manuscript.

Texte d'après Ms 22543 Paris B.N.

Lo clar temps vei brunezir
E'ls auzelletz esperdudtz
Que'l fregz ten destregz e mutz
E ses conort d'esjauzir :
E ieu, que de cor cossir
Per la gensor res qu'anc fos,
Tan joios
Sui, qu'ades m'es vis
Que fuelh' e flor s'espandis.

Je vois s'obscurcir le temps clair / et les oiselets éperdus, / que le froid retient, contraints et muets, / et sans le réconfort de nulle joie :/ mais moi, dont le cœur est plein de pensées / pour la plus noble qui fût jamais, / je suis si joyeux / qu'il me semble / que s'épanouissent feuilles et fleurs.
I *see the clear weather darken / and the forsaken fledglings, / that the cold keeps, constrained and silent / and without the comfort of any joy : / but I, whose heart is full of thoughts / for the noblest one who ever was, / I am so joyful / that it seems to me / the leaves and flowers are blossoming.*

En amor son mei cossir,
Qu'a lieis servir sui rendutz,
E pus tan ric joi m'adutz
A midonz o dei grazir,
Que'l miels del mon sai chauzir.
Si's fera quascus de vos

En amour sont mes pensées, / car je me suis rendu à son service; / et puisqu'elle m'accorde une si riche joie, / je dois en savoir gré à ma dame, / car j'ai su choisir ce qu'il y a de meilleur au monde. / Et ainsi ferait chacun de vous / volontiers, / si vous faisait bon accueil / la belle dont je suis l'ami.

With love are my thoughts, / for I am in its service; / and as she

Volentos,
Si'us o aculis
La bella cui sui amis.

accords me such rich joy, / I must be grateful to my lady, / for I have chosen what is best in the world. / And thus each of you would do / willingly, / if you were welcomed / by the belle whose lover am I.

Amics li sui e serai
Aitan quan la vida'm dur :
E non crezatz qu'ie'm peiur,
Abans me melhurarai,
Qu'el pais on elh'estai
Azor, soplei et acli,
Ab cor fi,
E lai vir soven
Mos huelhs, tan l'am finamen.

Je suis son ami et le serai / aussi longtemps que durera ma vie: / et ne croyez pas que j'empire ! / Au contraire, je deviendrai meilleur, / car j'adore et vénère le pays où elle séjourne / et lui rends hommage / d'un cœur sincère; / et tourne souvent vers là-bas / mes yeux, tellement je l'aime d'un véritable amour.
I am her lover and will be / as long as my life endures : / and do not think that I worsen ! / On the contrary, I improve, / for I adore and worship the country where she stays / and pay homage there / with a faithful heart; / and turn often that way / my eyes, I love her with such a true love.

Ai Dieus, tal destressa'm fai
De liei vezer tors e mur !
Mas en aisso m'asegur
Per un messatgier qu'ieu n'ai,
Mon cor que soven la vai,
E conorta'm enaissi,
Que mais mi
No vol ni enten
Amic, ni prec non cossen

Hélas ! Dieu ! Quelle est ma détresse / que tours et murailles m'empêchent de la voir ! / Mais je me rassure / grâce à un messager qui est mien : / mon cœur, qui se rend souvent là-bas; / et je me réconforte en sachant / qu'à part moi, / elle ne veut ni n'aime / d'autre ami, ni n'accepte qu'on la prie d'amour.
Alas ! God ! Such is my distress / that towers and walls prevent my seeing her ! / But I am reassured / by the messenger who is mine : / my heart, which often goes there; / and it comforts me knowing / that apart from me, / she neither wants nor loves / another lover, nor accepts those who beseech her love.

D'aitan n'ai un bon confort,
Que ves autra no'm destuelh,
Ni nulh'autra no n'acuelh,
Que mi deman dreg ni tort :
Que la bona fes que'l port
A si mon coratg'assis
E devis,
Qu'ieu non ai poder
Qu'autr' amor puesca voler

Et de là vient ma consolation / que je ne m'adresse pas à une autre / et que je n'en accueille aucune autre, / quoi qu'elle me demande. / Car la bonne foi que je lui porte a si bien affermi et décidé mon cœur :/ que je n'ai nul pouvoir / de désirer un autre amour.
And from this my consolation comes / that I do not address another / and I do not welcome any other, / whatever she might ask. / For the good faith that I bring her has so steadied and decided my heart : / that I have no power / to desire another love.

E s'ie'us en dic mon conort,
No m'o tenguatz ad erguelh,
Que tan [la] am e la vuelh
Que s'era cochatz de mort
Non querri' a Dieu tan fort
Que laissus em paradis

Et si je vous fais part de mon réconfort, / ne tenez pas cela pour de l'orgueil, / car je l'aime et la désire à un tel point / que si j'étais pressé par la mort, / je ne désirerais pas que Dieu / m'accueillît / là-haut dans son Paradis / aussi fortement que d'obtenir la permission / de dormir une nuit avec elle.
Aussi vrai que je suis sincère, / que Dieu me donne pouvoir sur sa personne.